



Lettre de rentrée 2023

publié le 01/09/2023 - mis à jour le 05/09/2023

Lettre de l'Inspection Pédagogique Régionale de mathématiques

Descriptif :

Cet article présente la lettre de rentrée rédigée par l'Inspection Pédagogique Régionale de mathématiques à l'occasion de la rentrée.

Sommaire :

- Partie commune à toutes les disciplines
 - Partie disciplinaire
 - 1. Évaluations diagnostiques et remédiation
 - 2. Le plan mathématiques
 - 3. Les mathématiques au lycée
 - 4. L'évaluation au cœur de la réflexion pédagogique
 - 5. Le numérique dans l'enseignement des mathématiques
 - 6. La formation continue
 - 7. L'aide au travail personnel des élèves
 - 8. La semaine des mathématiques
 - 9. Les Olympiades, le Rallye mathématique, le Concours Général, ...
 - 10. Le site disciplinaire académique
-

● Partie commune à toutes les disciplines

Nous souhaitons tout d'abord la bienvenue aux nouveaux enseignants affectés dans l'académie de Poitiers et félicitons les lauréats des concours de recrutement. Nous espérons qu'ils trouveront dans le métier qu'ils s'apprennent à exercer l'épanouissement professionnel auquel ils aspirent. Nous remercions les enseignantes et enseignants qui vont les accompagner, ainsi que tous ceux qui vont accueillir des étudiants dans le cadre des parcours MEEF et PPPE.

Nous savons votre engagement au service de la promesse républicaine d'une École émancipatrice pour toutes et tous. Cette promesse passe d'abord par la maîtrise des savoirs fondamentaux, condition essentielle de l'égalité des chances. L'académie de Poitiers s'est ainsi dotée d'une feuille de route « 100% de maîtrise des savoirs fondamentaux » qui concerne aussi bien le premier que le second degré. La maîtrise des compétences de lecture, d'écriture et de calcul pose les bases de la réussite scolaire, donnant à chacun l'opportunité de construire un parcours ambitieux et choisi. Ces compétences sont nécessaires à l'entrée dans tous les savoirs disciplinaires, elles sont donc l'affaire de toutes les disciplines et spécialités. L'introduction à cette rentrée d'une heure de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques réaffirme ainsi la 6ème comme le dernier palier du Cycle 3, cycle des apprentissages fondamentaux. Au-delà de cette heure dédiée, c'est bien dans tous les contextes disciplinaires, au Cycle 3 comme au Cycle 4 puis au lycée, que la lecture, l'écriture, l'enrichissement du lexique et les compétences mathématiques doivent faire l'objet d'un apprentissage explicite, progressif et régulier. Les évaluations nationales, en 6ème et désormais en 4ème, comme les tests de positionnement en Seconde, mais aussi vos propres démarches d'évaluation, constituent de précieux points d'appui pour y travailler collectivement, y compris dans le cadre des liaisons école-collège et collège-lycée, et répondre aux besoins des élèves dans une approche différenciée.

Assurer l'égalité des chances, c'est aussi donner à chaque élève la formation qui lui est due. C'est pourquoi chaque établissement élabore à cette rentrée un plan annuel de continuité pédagogique pour pallier les absences de courte

durée.

Pour le cycle terminal du lycée général et technologique, afin d'assurer au mieux la réussite de tous en répartissant mieux l'effort de travail et en soutenant la motivation des élèves sur l'ensemble de l'année scolaire, les épreuves de spécialité seront, dès la session 2024, programmées en juin.

La réussite scolaire ne prend tout son sens que si elle contribue à doter les élèves des compétences nécessaires à leur insertion civique, sociale et professionnelle. L'éducation à l'orientation, la découverte du monde professionnel et des métiers, font ainsi partie intégrante de la mission de l'École, en ce qu'elles participent de la lutte contre tous les déterminismes et pour l'ouverture du champ des possibles. C'est le sens de la généralisation de la découverte des métiers au Cycle 4. La construction des compétences à s'orienter, au collège comme au lycée, doit aussi prendre systématiquement en compte l'exigence de l'égalité entre filles et garçons.

L'affranchissement par le savoir, au cœur de la promesse républicaine de l'École, ne peut s'accomplir que dans un environnement libre de toute pression, qui garantisse la sérénité et le bien-être nécessaires aux apprentissages. Nous avons tous en tête les récents drames qui ont touché les familles de Lindsay et Lucas, et bien trop d'autres avant eux. Le harcèlement scolaire est un fléau qui appelle toute notre vigilance, au collège comme au lycée. Le respect de la dignité universelle de l'être humain est au fondement de toutes les valeurs républicaines. Il donne également tout son sens au principe de laïcité, par lequel la liberté de chacun de croire ou de ne pas croire est assurée, et dont l'application en milieu scolaire s'articule au projet émancipateur de l'École. Il est enfin au cœur de la vocation inclusive de l'École. Transmettre et faire partager ces valeurs incombent à tous les acteurs d'une École qui a pour ambition de former les citoyennes et les citoyens de demain, capables d'empathie, de jugement critique, de pensée complexe devant les défis du XXI^e siècle. C'est aussi le sens de l'attention à porter au développement des compétences psychosociales. Enfin, à l'ère du numérique, notre École doit toujours davantage faire valoir les principes de raison hérités des Lumières.

Les démarches d'auto-évaluation des établissements et l'engagement dans la démarche du CNR « Notre École Faisons-La Ensemble » sont autant de leviers pour aborder collectivement ces questions et concevoir des projets et des solutions adaptés à chaque situation locale. Les plans exhaustifs de formation PHARe et laïcité se poursuivront en 2023-2024, dans le respect de la priorité donnée au temps pédagogique. Les inspecteurs, avec vos chefs d'établissement, sont à votre écoute pour faciliter toute dynamique pédagogique en lien avec les questionnements professionnels soulevés par la réflexion collective.

Cette nouvelle année scolaire sera enfin fortement marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris qui focaliseront l'attention du monde entier. Le complément à la circulaire de rentrée invite tous les établissements et toutes les disciplines à « faire vivre aux élèves toutes les dimensions du sport ». Il s'agit de célébrer les Jeux dès les premiers moments de la rentrée en colorant les différentes actions par les valeurs de l'olympisme, mais aussi de s'appuyer sur ce que représente cet événement pour mener des projets interdisciplinaires permettant aux élèves de construire des compétences disciplinaires comme transversales. Toutes les ressources sont accessibles sur le [site académique Génération 2024](https://www.academie-genera2024.fr/). Vous pouvez également valoriser vos projets en écrivant à generation2024@ac-poitiers.fr.

Nous connaissons l'investissement dont vous faites preuve au quotidien dans vos classes, mais aussi dans vos établissements, au travers des multiples projets et actions que vous menez. Vous avez toute notre confiance et nous restons à vos côtés pour vous aider à remplir les missions qui sont les vôtres, au profit des élèves qui nous sont confiés.

● Partie disciplinaire

○ L'inspection pédagogique régionale de mathématiques

Chères et chers collègues,

L'inspection pédagogique régionale de mathématiques est composée de trois IA-IPR :

- M. DUPEYRAT Philippe ;

- M. DURAND Michel ;
- M. PEYROT Sébastien.

En complément, Mme GRILLET Claudia, Mme LE RICHE Adeline, Mme ROUHLING Emilie, M. GARNIER Xavier, M. NIVELLE Raphaël, M. GAUCHER Benoit et M. ANDRADE Jérôme seront chargés de mission d'inspection.

Quatre professeurs formateurs participeront au suivi des stagiaires : Mme LE RICHE Adeline, M. NIVELLE Raphaël, M. GAUCHER Benoit et M. GARNIER Xavier.

Nous avons une pensée particulière pour les nouveaux collègues que nous accueillons dans l'académie. Nos vœux de réussite accompagnent les professeurs stagiaires qui embrassent une nouvelle carrière professionnelle, exigeante, mais si riche en épanouissement personnel. Nous remercions tous les collègues qui ont accepté d'endosser les différentes fonctions d'accompagnement pour lesquelles nous les avons sollicités.

En outre, nous souhaiterions avoir connaissance de l'identité de chaque coordonnateur d'équipe de mathématiques afin de faciliter les échanges d'informations tout au long de l'année. Nous remercions à l'avance ces derniers de se faire connaître par un courriel adressé à :

ipr@ac-poitiers.fr

Les priorités de la rentrée

● 1. Évaluations diagnostiques et remédiation

Les tests d'évaluation et de positionnement ont pour objectif d'identifier les acquis et les besoins pour vous aider à mieux cibler et organiser l'accompagnement des élèves dès le début de l'année. Les restitutions sont un excellent support de communication avec l'élève et sa famille pour inciter à s'investir dans Devoirs faits au collège et dans les autres dispositifs mis en place en lycée.

○ Évaluation nationale en sixième

L'évaluation nationale en mathématiques est construite autour de trois domaines principaux : nombres et calculs ; grandeurs et mesures ; espace et géométrie. La mise à disposition de l'ensemble des résultats individuels des élèves concerne les domaines « résolution de problèmes » et « automatismes ».

<https://eduscol.education.fr/2304/les-evaluations-nationales-de-sixieme> 

Cette évaluation est particulièrement utile dans la mise en place de la nouvelle 6^e, notamment dans la constitution des groupes de soutien ou d'approfondissement ainsi que dans l'organisation de l'accompagnement aux devoirs au plus près des besoins de l'élève.

○ Évaluation nationale de début de quatrième

Dans la continuité des évaluations de 6^e, parce que l'année de 4^e est une année importante durant laquelle les apprentissages deviennent plus complexes, l'évaluation en mathématiques permet aux équipes d'avoir une connaissance précise des compétences des élèves dans les 4 domaines suivant : espace et géométrie ; grandeurs et mesures ; nombres et calculs ; organisation et gestion de données, fonctions. Toutes les réponses aux tests de résolution de problèmes et d'automatismes seront immédiatement disponibles et pourront alimenter le dialogue avec les familles à mi-chemin du parcours de l'élève au collège.

<https://eduscol.education.fr/3836/les-evaluations-nationales-de-quatrieme> 

○ Test de positionnement en seconde

Le test de positionnement en mathématiques pour la seconde générale et technologique est construit autour des domaines principaux : organisation et gestion des données, fonctions ; nombres et calculs ; espace et géométrie ;

expressions algébriques. Il est à noter que le domaine expressions algébriques ne concerne que les secondes générales et technologiques.

<https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap> 

O La restitution

- Au niveau individuel, une feuille par élève et par test est éditée par le chef d'établissement et accessible pour les parents directement grâce à un QR code. Elle indique : les énoncés des questions du test ; la réponse de l'élève aux questions ; la bonne réponse ; le niveau de maîtrise : « à besoins », « fragile » ou « satisfaisant ». Cette communication est essentielle pour associer les familles aux progrès de leur enfant en mathématiques.
- Au niveau classe et établissement, les chefs d'établissement ont aussi accès par classe aux réponses détaillées de leurs élèves, aux questions du test et à leur score dans un tableur. Ces restitutions sont destinées aux enseignants qui pourront s'organiser collectivement pour définir des axes de travail à prioriser.

O Analyses et remédiation

Les évaluations permettent également d'échanger dans le cadre des liaisons écoles / collèges et collèges / lycée afin de cibler les points à travailler pour faciliter la meilleure transition des élèves. Une réflexion entre collègues sur les difficultés rencontrées par les élèves peut être un point de départ pertinent pour construire une liaison disciplinaire et poursuivre un travail commun autour de thèmes comme la résolution de problèmes, la modélisation ou l'acquisition d'automatismes dans le cadre de projets pédagogiques.

Ces projets peuvent également faire l'objet du travail au sein d'un laboratoire de mathématiques.

Une formation dédiée à l'utilisation de ces évaluations vous est proposée par le corps d'inspection dans le plan de formation académique.

● 2. Le plan mathématiques

Le plan mathématiques a pour objectif de participer à l'amélioration réelle et durable des connaissances et compétences fondamentales des élèves en mathématiques.

À l'école primaire, le plan mathématiques se traduit par la présence dans chaque circonscription auprès de l'IEN, de référents mathématiques de circonscription (RMC) formés régulièrement et par une évolution des modalités de formation continue des professeurs des écoles. Les groupes de formation sont constitués en constellations (petits groupes de professeurs issus de différentes écoles) pour faciliter les échanges entre pairs et travailler sur des thématiques au plus près des questionnements des professeurs des écoles. Afin de favoriser les liaisons écoles / collèges et le travail dans la nouvelle heure de soutien approfondissement en sixième, il sera opportun d'associer dans ces formations des professeurs de mathématiques intervenant en classe de sixième.

Au collège et au lycée, les laboratoires de mathématiques installés dans des établissements de l'académie sont des lieux d'échanges de pratiques, de formation et d'expérimentation qui favorisent le développement et la mutualisation des compétences professionnelles. Ce sont aussi des lieux de réflexion pour penser les liaisons entre cycles, la mise en place de formations, l'animation de clubs, l'organisation et la planification des semaines nationales thématiques mathématique et informatique.

Les clubs de mathématiques installés dans les établissements de l'académie sont des lieux permettant d'avoir une approche des concepts, complémentaire de celle développée en classe. Une vision plus ludique des mathématiques y est développée, la réflexion et l'activité de recherche y sont conduites de manière collective, favorisant ainsi une pratique des mathématiques fondée sur le plaisir qui encourage les jeunes, et en particuliers les jeunes filles, à poursuivre des études scientifiques. Le lien ci-dessous précise ce qu'est un club, à qui il est destiné, les raisons d'en ouvrir un et les modalités pour le faire :

<https://eduscol.education.fr/1472/clubs-de-mathematiques> 

N'hésitez pas à nous contacter pour échanger avec vous sur vos projets, vos envies, vos idées : l'inspection

régionale de mathématiques est à votre écoute et soutient vivement toutes les initiatives consistant à mettre en place des clubs de mathématiques. Nous remercions très sincèrement tous les enseignants qui s'engagent dans tous ces projets pédagogiques qui font vivre les mathématiques dans les collèges et lycées pour le plus grand bénéfice de leurs élèves.

Comme l'an dernier, nous rappelons les mesures du rapport sur l'enseignement des mathématiques :

<https://www.education.gouv.fr/21-mesures-pour-l-enseignement-des-mathematiques-3242> 

Les textes des programmes intègrent l'ensemble des recommandations du plan mathématique à tous les niveaux de la scolarité avec des focales qu'il convient de rappeler et de continuer à renforcer dans les pratiques pédagogiques au quotidien :

- la place des automatismes et le renforcement de la maîtrise du calcul ;
- la place du triptyque « manipuler-verbaliser-abstraire » avec une attention particulière pour la place de l'oral mise en valeur au Baccalauréat avec l'épreuve du Grand Oral, et l'importance d'améliorer la capacité des élèves à argumenter, à relier les savoirs, à développer leur esprit critique et la clarté de leurs propos ;
- la place de la résolution de problèmes ;
- la place d'une trace écrite renouvelée pour un enseignement plus explicite ;
- la place de l'argumentation, du raisonnement et de la preuve ;
- la place de l'épistémologie et de l'histoire des mathématiques comme éléments didactiques et pédagogiques essentiels ;
- la place de l'expérimentation et du lien avec les autres disciplines.

● 3. Les mathématiques au lycée

Le passage en 2^{de} est souvent vécu comme un saut, une rupture, par les élèves dont certains ne voient pas le lien entre les mathématiques du collège et celles du lycée. Les liaisons disciplinaires, lieux d'échanges et de rencontres professionnelles entre enseignants de collèges et de lycées, permettent d'identifier les continuités et les ruptures didactiques ressenties par les élèves. Elles font émerger des pistes de travail communes qui favorisent un meilleur accompagnement des élèves à l'entrée en seconde.

Les enseignants, en réflexion collégiale, peuvent échanger sur la mise en place d'adaptations nécessaires de l'enseignement des mathématiques tant au collège qu'au lycée et favoriser ainsi la réussite de tous les élèves. Il est primordial de lutter contre les déterminismes sociaux et de promouvoir l'égalité des chances.

L'inspection régionale de mathématiques est disponible pour vous accompagner dans l'élaboration de ces liaisons disciplinaires. N'hésitez pas à nous solliciter.

La mise en place d'une heure et demi pour les élèves de 1^{re} générale qui ne poursuivent pas en spécialité mathématiques permet à tous les élèves de consolider leur culture mathématique avec l'acquisition de nouvelles notions (suites numériques, fonctions exponentielles, nombres dérivés et variations instantanées etc.).

[BO n° 27 du 07 juillet 2022](#) 

Cet enseignement des mathématiques adossé à l'enseignement scientifique en 1^{re} générale réaffirme la place des mathématiques dans les différents cursus, scientifiques ou non. Il est nécessaire que davantage d'élèves progressent dans la maîtrise des compétences mathématiques, dans l'apprentissage de la rigueur, de la logique et de l'esprit critique, tellement indispensables dans la vie citoyenne et professionnelle.

Les marges de progression demeurent importantes dans notre académie :

- Il nous faut promouvoir le choix de la spécialité mathématique, celui de la spécialité NSI et les orientations dans les filières scientifiques du supérieur ;
- Il nous faut défendre l'égalité des chances alors que le choix de la spécialité mathématique est sous-représenté chez les filles et dans les milieux défavorisés. À cet égard il serait intéressant que des équipes de professeurs

de mathématiques soient force de proposition en matière de démarche de labellisation égalité filles/garçons :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo11/MENE2207942C.htm>

Enfin les options Mathématiques complémentaires et Mathématiques expertes, avec leurs particularités et richesses respectives, ne sont malheureusement pas assez choisies par nos lycéens. Une information sur ces options dès la classe de seconde est nécessaire et bénéfique pour les orientations futures de nos lycéens.

Formation professionnelle

● 4. L'évaluation au cœur de la réflexion pédagogique

L'évaluation, par sa dimension formative, est au cœur de l'accompagnement du parcours de l'élève. La conférence de consensus du CNESCO donne des pistes très intéressantes pour faire de la pratique de l'évaluation un soutien des apprentissages :

[L'évaluation en classe, au service de l'apprentissage des élèves](#)

Cette lecture complète le « guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique » qui donnent aux équipes des recommandations sur le contrôle continu.

[Guide pour l'évaluation](#)

Des ressources sont consultables sur le site académique et l'inspection pédagogique régionale est à vos côtés pour participer à vos échanges et contribuer à nourrir votre réflexion.

Nous rappelons l'impact de l'évaluation auprès des élèves et de leurs familles dans les choix de l'enseignement de spécialité et des options mathématiques. Chacun d'entre nous, à son niveau d'intervention, se doit d'en prendre conscience et d'agir pour que plus d'élèves se dirigent vers les enseignements de mathématiques. Il est fort dommageable que trop d'élèves renoncent aux mathématiques après la seconde, alors qu'ils ne maîtrisent pas tous les outils dont ils auront besoin, tant dans leur parcours de formation, leur vie professionnelle qu'en tant que citoyens. Les très bons résultats obtenus aux épreuves de spécialité mathématiques montrent que davantage d'élèves peuvent envisager sereinement ce choix de spécialité.

Mettre en œuvre une évaluation bienveillante, donner une image vivante, ludique et attractive des mathématiques, encourager les élèves dans leurs efforts, les rassurer sur leur capacité à réussir, restaurer leur confiance en soi, leur faire partager le plaisir de la recherche d'une activité mathématique originale et motivante constituent autant de leviers qui doivent nous permettre de lutter contre toute désaffection.

● 5. Le numérique dans l'enseignement des mathématiques

Enseigner et apprendre au XXI^e siècle, c'est enseigner et apprendre avec le numérique. Cette transition numérique mise en œuvre à l'école doit se poursuivre en étant attentif à la plus-value pédagogique qu'elle permet. Dans cet esprit, il est essentiel que le numérique continue à s'intégrer à vos pratiques pédagogiques de différentes manières : applications mathématiques (géométrie dynamique, tableur, algorithmique et programmation, etc.), exercices, environnements numériques de travail, utilisation ou création de vidéos, manuels numériques, outils de travail collaboratifs, outils pour l'évaluation, pédagogie inversée, outils mettant en œuvre une intelligence artificielle, etc.

D'autre part, les vagues de désinformation régulières, largement relayées et amplifiées par les médias sociaux ont mis en évidence des enjeux renouvelés pour le développement et la mobilisation de l'esprit critique dans une société numérique. Ces enjeux concernent notamment la prise de recul sur une information reçue, le questionnement de ses propres convictions en dépit des rumeurs, ou encore l'engagement dans des échanges sereins, privilégiant l'écoute, l'ouverture et l'argumentation étayée. Notre discipline, comme les autres, a élaboré des méthodes pédagogiques pour développer l'esprit critique, méthodes que vous mobilisez régulièrement en classe. Ainsi, la place de l'argumentation, du raisonnement, de la preuve en mathématiques est donc particulièrement centrale.

Par ailleurs, la culture statistique est essentielle à la vie quotidienne et à l'exercice d'une citoyenneté éclairée. Les

données chiffrées, les indicateurs, les graphiques revêtent une importance croissante, notamment comme composante importante de l'éducation aux médias et à l'information. Un rapport de l'inspection générale, accessible en ligne, s'attache à définir les compétences essentielles à cette culture statistique utile à tous. Les préconisations convergent vers la nécessité de faire de cette culture statistique une préoccupation plus visible et davantage partagée dans nos classes, afin de développer les compétences des élèves.

<https://www.education.gouv.fr/la-culture-statistique-des-francais-constats-enjeux-et-perspectives-377984>

● 6. La formation continue

En mathématiques, les stages suivants seront proposés dans le PAF :

Stages à publics désignés :

- Collectif de travail au collège
- Collectif de travail au lycée
- Formation pour les coordonnateurs de laboratoires de mathématiques
- Formation de formateurs en mathématiques

Stages en offre :

- Classes ouvertes
- Inégalités de genre en mathématiques
- Différencier dans sa classe
- Travail sur l'erreur en mathématiques
- La place du jeu en mathématiques
- Réflexions sur l'évaluation dans et hors la classe
- Ateliers autour du numérique
- Mathématiques en classe de 1^{re}
- Résolution de problèmes
- Les automatismes en mathématiques
- Exploitation des évaluations à l'entrée en 6^e et des tests de positionnement à l'entrée en 2^{de}
- L'heure de soutien ou d'approfondissement en 6^e
- Le Bridge : un jeu au service des apprentissages (débutants/confirmés)
- Préparation à l'agrégation interne en mathématiques
- Journées nationales de l'APMEP à Rennes du 21 au 24 octobre 2023
- Journée de la régionale APMEP à Rochefort mercredi 18 octobre 2023

Concernant le stage « *Classes ouvertes* », un article et une capsule vidéo illustrant les modalités de ce stage sont disponibles en cliquant sur le lien suivant :

<https://ww2.ac-poitiers.fr/math/spip.php?article1164>

Vous avez ainsi la possibilité d'aller observer dans certains établissements, des séances d'enseignement montrant des pratiques innovantes ou intégrant des usages tout à fait pertinents d'outils numériques, puis d'échanger avec le professeur de la classe et d'autres collègues à partir de l'analyse de vos observations. Ces modalités innovantes de formation rencontrent un intérêt croissant.

Nous attirons votre attention sur la procédure d'inscription concernant les formations à candidature individuelle. Il n'y aura plus de campagne d'inscription GAIA limitée au mois de septembre. Les personnels pourront prendre connaissance de l'offre de formation à candidature individuelle sur le site académique et devront candidater directement depuis le [site académique](#) tout au long de l'année, via les nouvelles fonctionnalités de SOFIA-FMO (abonnement et pré-inscription).

Nous vous rappelons que l'inscription à un stage conduit à l'établissement d'un ordre de mission qui vous engage à suivre entièrement le stage et de respecter les horaires indiqués sans s'absenter ponctuellement même pour assurer une heure de cours.

L'inspection générale a produit un document très intéressant sur les 6 compétences travaillées en mathématiques qui est accessible en suivant le lien ci-dessous :

<https://mathematiques.igesr.org/> 

Animation pédagogique de l'académie

● 7. L'aide au travail personnel des élèves

L'articulation nécessaire de l'heure de soutien ou d'approfondissement avec le dispositif Devoirs faits implique une réflexion pédagogique globale de l'équipe de mathématiques sur le travail personnel de l'élève dans et hors la classe.

Pour soutenir les élèves dans leur travail personnel, nous vous rappelons l'existence depuis de nombreuses années de SOS-MATH. Il s'agit d'un forum où des professeurs de mathématiques en exercice de l'académie de Poitiers, répondent aux nombreuses questions que leur soumettent des collégiens et des lycéens. Les réponses apportées, dans un esprit de construction des savoirs, contribuent à faciliter l'aide et l'accompagnement des élèves qui constituent l'une des priorités actuelles. Ce service est gratuit et ouvert librement à tous les élèves, sans procédure particulière d'identification. Nous vous remercions de communiquer systématiquement à vos classes, et lors des rencontres avec les parents, cette information et l'adresse du forum :

<https://sosmath.ac-poitiers.fr/> 

Nous vous incitons également à continuer à tirer profit du site « jaicompris », construit par un enseignant de l'académie :

<http://jaicompris.com/> 

Ce site comporte des centaines de vidéos pour le lycée et le collège.

Vous pouvez également accompagner vos élèves par l'intermédiaire de plateformes de remédiation comme celle mise au point par l'académie de Limoges. Tout est indiqué sur la page :

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/maths/spip.php?article461> 

● 8. La semaine des mathématiques

Cet évènement est maintenant bien ancré dans notre académie et vous pouvez découvrir certaines des nombreuses actions qui ont eu lieu dans notre académie cette année à l'aide du lien suivant :

<https://www.ac-poitiers.fr/semaine-des-mathematiques-2023-dans-l-academie-de-poitiers-124502> 

La semaine des mathématiques verra donc sa douzième édition se tenir du 13 au 20 mars 2024, sur la thématique :

« Les mathématiques : l'important c'est de participer »

Nous vous invitons lors de cette semaine à participer aux nombreuses actions proposées par le comité de pilotage, et en particulier au traditionnel concours académique de calcul mental. Il se déroulera en amont, afin que la remise des prix se tienne au cours de la semaine des mathématiques, le mercredi 20 mars 2024.

Nous vous adresserons très bientôt la liste détaillée de toutes les actions qui seront mises en œuvre dans l'académie et nous vous invitons à nous informer comme chaque année de celles que vous envisagez d'organiser dans vos établissements afin que nous puissions en donner une plus large visibilité au plan académique.

● 9. Les Olympiades, le Rallye mathématique, le Concours Général, ...

Nous félicitons tout particulièrement les enseignants qui ont engagé et accompagné leurs élèves dans les différentes épreuves qu'ils ont pu organiser (Olympiades de mathématiques, concours de calcul mental, Concours Général, concours C0d1ngUP, le concours informatique académique « Codémoi »...). Cette année, un élève de notre académie a été sélectionné au niveau national (Olympiades) et a participé à la remise des prix à Paris.

L'inspection pédagogique régionale de mathématiques souligne l'intérêt important suscité auprès des élèves par des épreuves permettant de valoriser des compétences de recherche et de prises d'initiatives.

Il convient également de reconnaître, outre le vôtre, l'investissement remarquable des équipes conceptrices des sujets et des chefs d'établissement de l'académie. Merci aussi aux correcteurs volontaires qui se sont mobilisés pour corriger les nombreuses copies qu'ont engendré ces différents concours !

● 10. Le site disciplinaire académique

La plupart des informations communiquées dans ce courrier sont disponibles sur le site disciplinaire académique à l'adresse suivante :

<http://ww2.ac-poitiers.fr/math/>

Nous vous engageons en outre à consulter les rubriques qui y figurent. Vous y trouverez en effet un grand nombre de ressources touchant à des domaines variés de l'enseignement des mathématiques tels que le travail dans l'heure de soutien approfondissement en sixième, le plan mathématiques au collège avec son guide sur la résolution de problèmes, le numérique dans l'enseignement des mathématiques, le programme et les ressources pour l'enseignement des mathématiques intégré à l'enseignement scientifique en première générale, la différenciation, le travail autour des compétences, autour des automatismes, autour du jeu, etc.

De nombreux comptes rendus d'expérimentations vous permettront également d'enrichir vos pratiques. On peut par exemple citer ceux concernant les « Travaux Académiques Mutualisés » :

<https://ww2.ac-poitiers.fr/math/spip.php?rubrique225>

Pour cette année scolaire, un groupe de travail académique est constitué pour travailler et produire des ressources sur un thème intitulé : « Développer l'esprit critique en mathématiques ».

Vous souhaitant une très bonne rentrée,

Philippe DUPEYRAT
Michel DURAND
Sébastien PEYROT

 **Lettre de rentrée 2023** (PDF de 398.7 ko)
Lettre de rentrée 2023 (format pdf).



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.